

DOMAINE D'UTILISATION

Substrats : secteurs végétalisés
Pollution : moyenne à forte
Polluant : fluide à visqueux
Mer : avec et sans marnage



MOYENS NECESSAIRES

Equipement de base :

- Outillage manuel : racloirs, couteau à mastic, brosses, ciseaux, griffes,

Moyens annexes :

- moyens d'évacuation de déchets (sacs, quads)

DESCRIPTION/PRINCIPE

Concerne le nettoyage de secteurs écologiquement sensibles, ne tolérant pas une intervention mécanisée. Ce genre de chantier fait l'objet de recommandations préalables spécifiques définies par des experts (botaniste, environnementaliste) qui par ailleurs généralement encadre ou suit les opérations. Ces recommandations varient d'une pollution à l'autre et d'une côte à l'autre, et elles doivent être clairement expliquées aux équipes d'intervention.

En général, il s'agit d'enlever les sur-épaisseurs et amas de polluant déposés ou enfouis au pied de la végétation en évitant d'affecter le système racinaire.

Il peut être nécessaire de couper les parties aériennes engluées, si la plane supporte la fauche.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pollution : modérée à forte : pétrole de tous types

Substrat : espaces végétalisés intertidaux et supratidaux (rochers, falaises, dunes, pelouses sommitales, etc)

Site : sites écologiquement sensibles et facilement accessibles

IMPACT SUR LE MILIEU

Physique : nul à très faible

Biologique : non approprié (intervention a priori bénéfique)

PERFORMANCES

Rendement : variable selon le biotope, la pollution, les sites

Déchets : polluant plus ou moins chargé en sédiments et en débris végétaux

OBSERVATIONS

- se méfier des secteurs apparemment dénudés à la mauvaise saison (ne pas détruire le système racinaire en place ni retirer le stock de graine du sol) ;
- le report d'une intervention à une époque ultérieure plus favorable (ou moins destructrice) peut être envisagée si nécessaire ;
- bien organiser les équipes, les postes (collecte, évacuation ,etc) et les cheminements ;
- procéder avec méthode : bien définir la séquence des opérations et la progression des chantiers (sectorisation) ;
- respecter les consignes d'ordre environnemental et de sécurité.